



Pour une EPS ambitieuse aux lycées

Le portrait du collégien en EPS

Benjamin DELAPORTE

Professeur d'EPS, NANTES, (44)

Céline ALLAIN

Professeure Agrégée d'EPS, NANTES, (44)

L'enseignement de l'Education Physique et Sportive (EPS) au collège évolue avec la volonté institutionnelle de faire contribuer toutes les disciplines à la construction du socle commun de compétences, de connaissances et de culture¹, organisée autour de l'acquisition des cinq domaines de formation. Cette orientation a des effets au niveau de l'élaboration des projets, des séquences et des leçons.

Cette évolution, pas toujours maîtrisée des enseignants de lycée, les amène à avoir le sentiment de récupérer en classe de seconde un élève pas assez expert dans les différentes Activités Physiques Sportives et Artistiques (APSA), supports d'enseignement.

Alors que les programmes EPS du lycée² évoluent à leur tour, cet article a pour objet de présenter une carte d'identité synthétique de l'élève en EPS, en fin de collège, pour permettre une meilleure compréhension des caractéristiques des néo-lycéens. Après une présentation succincte de l'organisation des programmes du collège pour développer cette approche par domaines et compétences, une illustration concrète l'enrichit et se poursuit par des pistes de travail possibles, au regard de son vécu au collège.

¹ Socle commun de Connaissances, de compétences et de culture, Bulletin officiel n°17 du 23 avril 2015 - décret n°2015-372 du 31-3-2015.

² Programme d'éducation physique et sportive du lycée général et technologique, Bulletin officiel n°1 du 22 janvier 2019 - arrêté du 17-01-2019.



L'EPS au collège

Le socle commun de compétences

L'acquisition du socle commun de compétences, de connaissances et de culture s'articule autour de cinq domaines de formation. Les langages pour penser et communiquer, les méthodes et outils pour apprendre, la formation de la personne et du citoyen, les systèmes naturels et les systèmes techniques, les représentations du monde et l'activité humaine.

La maîtrise de chacun de ces domaines s'apprécie de façon globale sauf pour le domaine des langages qui comprend quatre objectifs qui sont saisis séparément : Comprendre, s'exprimer : - en utilisant la langue française à l'écrit et à l'oral, - en utilisant une langue étrangère, - en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques, - en utilisant les langages des arts et du corps. Dans le cadre de la validation du socle commun de compétences, l'élève cherche à atteindre un niveau satisfaisant dans ces huit composantes : les quatre objectifs du domaine un et les quatre autres domaines.

Chaque discipline du collège contribue à la construction de ces huit composantes par une observation/évaluation intégrée et un suivi des progrès au fil de l'eau à l'échelle de l'EPLE, pour aller vers la validation du socle. Il n'y a donc pas de domaine réservé à une discipline même si certaines sont plus propices à leur expression. C'est par exemple le cas en ce qui concerne l'EPS et le quatrième objectif du domaine un, les langages des arts et du corps.

Quelles conséquences sur l'enseignement

Elaboration des projets d'EPS, des séquences et des leçons

La prise en compte de la construction du socle engendre souvent une évolution de l'organisation de la discipline et de son approche. Lors de l'élaboration du projet EPS, les cinq domaines sont utilisés pour caractériser les élèves et décliner les enjeux de formation. Les quatre champs d'apprentissage, caractéristiques d'expériences singulières dans le champ de la motricité, de la réflexion et de l'engagement permettent à l'élève de vivre des expériences variées, où il cherche à performer, s'éprouver, communiquer et s'opposer, selon le champ d'apprentissage traversé. Les temps d'apprentissages plus longs et l'obligation d'un temps équivalent dans chacune de ces grandes familles d'expériences, l'amène à stabiliser ses connaissances et développer des compétences de façon plus stabilisée, et en résonance, dans les autres disciplines scolaires. Les projets de séquence vont ainsi découler de cette approche et engendrer un traitement particulier de la part de l'enseignant. En effet, la construction du projet de séquence se fait à partir de ce qu'il décide de faire acquérir à ses élèves au regard de leurs caractéristiques, de la place de la séquence dans l'année et du champ d'apprentissage support. Il part de l'activité des élèves pour analyser, discuter, questionner et problématiser afin d'apporter des voies d'optimisation en sélectionnant dans l'APSA support et le champ d'apprentissage les éléments les plus pertinents à ses transformations.

La contribution de l'EPS aux domaines de formation du socle

L'enseignant fait donc des choix forts lors de la construction de son projet de séquence à partir des caractéristiques des élèves. Si le domaine un est obligatoirement investi en EPS pour permettre à l'élève de mobiliser et développer des ressources motrices afin de construire un langage corporel qui lui permette de s'exprimer et de communiquer avec les autres, l'enseignant va également investir d'autres domaines. Dans une même séquence, une ou deux autres composantes sont sollicitées ; les huit composantes du socle ne sont pas investies. Ainsi, en visant le domaine deux, l'élève apprend à observer, à analyser les effets de ses actions et de celles de ses camarades, et concevoir et planifier des projets individuels ou collectifs. En ayant recours au domaine trois, l'enseignant permet à l'élève d'apprendre sur lui-même, sur les autres et avec les autres en agissant sur son environnement par la médiation du corps. Il construit sa citoyenneté dans le respect de lui-même et de tous. Par le recours au domaine quatre, l'élève apprend à mieux se connaître, mieux se préparer, se préserver au travers d'une pratique régulière. Il s'interroge, construit et s'approprie les principes et les règles qui conditionnent sa santé et son rapport au monde. Enfin, dans le domaine cinq, l'élève, en EPS, se construit progressivement une culture physique et artistique pour agir sur le monde contemporain dans lequel il évolue. Elle renvoie aux évolutions techniques, au domaine de la sensibilité, de l'ouverture culturelle et d'un positionnement critique.

Donc, sans négliger le temps de pratique nécessaire à toutes acquisitions motrices, intellectuelles et sociales, le collégien va être aussi confronté à des situations d'observation, de recherche de solutions, de réflexion, dans un contexte social comme le travail en coopération ou collaboration, à travers des rôles de coach, d'arbitre. Ces différentes compétences s'articulent en complémentarité et sont au service de la formation d'un élève acteur en fin de scolarité obligatoire. Il est capable de viser sa plus haute expertise motrice du moment, respectueux de soi et des autres, en s'impliquant dans un projet pour lequel il est capable de trier, exploiter des informations pour répondre à un problème et dont il comprend la pertinence des règles posées.



Une illustration de cette approche

En classe de quatrième, lors de la dernière séquence de l'année scolaire, dans le champ d'apprentissage quatre relatif à la conduite d'un affrontement collectif ou individuel, l'objectif est de s'appuyer sur les interactions liées à l'observation pour développer la mise en projet des élèves dans leurs apprentissages moteurs et leur capacité à s'autoévaluer pour être acteurs de leur progression, en badminton. C'est leur deuxième séquence d'enseignement dans cette APSA, en cycle 4.

Le projet de séquence s'appuie sur trois domaines³ : le domaine un à travers l'attendu « réaliser des actions décisives en situation favorable afin de faire basculer le rapport de force en sa faveur » - il s'agit pour l'élève d'être disponible pour jouer, de reconnaître et d'exploiter rapidement une situation favorable de marque, le domaine deux à travers l'attendu « accepter le résultat de la rencontre et savoir analyser avec objectivité » - il s'agit ici de permettre à l'élève d'analyser son jeu et ses résultats pour faire, en autonomie, des choix d'axes de travail pour progresser ; et enfin, le domaine trois à travers l'attendu « savoir analyser un match et apporter du conseil » - il s'agit pour le coach d'aider l'autre à apprendre en recueillant des informations pertinentes et nécessaires au joueur pour progresser. Les leçons de la séquence sont donc organisées autour des trois domaines choisis et des compétences citées ci-dessus. Ces domaines imbriqués sont au service les uns des autres. Les premières leçons visent de façon prioritaire le développement des compétences méthodologiques liées au rôle de l'observation⁴ de l'activité motrice d'un camarade-partenaire. L'idée est d'amener l'élève à avoir un projet tactique pour mettre en difficulté un adversaire, conclure l'échange en variant ses trajectoires et ses formes de frappe, observer pour conseiller un partenaire pour analyser le jeu à partir de résultats objectifs.

Ainsi, le développement de l'acquisition de gestes techniques, tels que l'amorti pour réduire la longueur de frappe et le smash pour jouer sur la vitesse du jeu, permettent de créer et d'exploiter des situations favorables de marque. Après l'identification de la situation déclencheur du geste à opérer grâce à la collaboration avec l'élève observateur/conseil, en situation de coopération ou de semi-opposition, un temps de travail de répétition est prévu pour stabiliser la perception et la réalisation de ceux-ci. Ensuite, après cette phase, les élèves expérimentent en situation d'opposition pour vérifier leur pertinence et le degré de jeu intentionnel en continuité et en rupture, en utilisant cette motricité variée tant en longueur de frappes qu'en vitesse. A l'issue de ce temps, les élèves analysent leur prestation pour aller vers un temps de travail en autonomie organisé, au cours duquel le joueur, avec l'aide de son partenaire-observateur, choisit des situations de perfectionnement parmi un panel proposé par l'enseignant. C'est ainsi que l'élève, à partir de l'analyse de son jeu, de son autoévaluation et du

³ Socle commun de Connaissances, de compétences et de culture, Bulletin officiel n°17 du 23 avril 2015 - décret n°2015-372 du 31-3-2015.

⁴ DELAPORTE (B.), « S'observer : interagir pour être acteur », *e-novEPS* n°16, janvier 2019.

retour de son observateur construit son parcours de formation, en faisant des choix de travail qui lui semblent les plus pertinents au regard de ses capacités du moment, en concertation avec son partenaire observateur. Ici, les élèves ont appris à apprécier des directions, des distances, des hauteurs, des zones, des angles, à percevoir des vitesses, à ajuster des déplacements à la trajectoire du volant (domaine un), à élaborer une hypothèse sur le gain de points, vérifier une hypothèse par l'expérience et interpréter les effets de leurs actions (domaine deux), et à accepter l'effort de concentration comme condition de progrès et à collaborer (domaine trois).



Au lycée, s'appuyer sur l'existant pour le dépasser

Le futur lycéen en EPS est donc un élève multi-compétent. C'est un élève qui a développé des compétences motrices mais également des habitudes d'analyse de l'activité, d'échanges, de travail en groupe, d'autonomie, de mise en projet...

C'est sur cette identité qu'il est intéressant de s'appuyer pour préparer l'élève à sa vie future de jeune adulte. L'idée n'est pas de reproduire ce qui a été fait au collège mais bien de se servir des acquis pour proposer des situations et des contenus lui permettant de progresser et de dépasser son niveau de départ. Ainsi en badminton, l'utilisation d'un simple nuage de points pour analyser le jeu du joueur n'est pas optimale. Il apparaît nécessaire de le complexifier, en y intégrant des données plus nombreuses comme celles de vitesse, de remplacement, de types d'attaque, de stratégies..., pour permettre à chaque élève de construire son projet de progression. Par la corrélation des données relatives aux critères de réalisation et aux procédures utilisées, dans un contexte de collaboration et de coopération, l'élève lycéen saisit les enjeux intellectuels et culturels des APSA-supports. D'autre part, le futur lycéen est capable de réfléchir, seul ou à plusieurs, sur sa pratique et ses besoins, de faire des liens entre différentes situations. Il est donc ici intéressant de mettre l'élève en situation d'être auteur⁵ de ses situations d'apprentissage et non plus un simple exécutant. Une voie possible est la mise en projet concrète de l'élève en l'engageant dans un rôle d'acteur et en lui demandant de proposer lui-même des situations liées à ses besoins.

C'est donc en s'appuyant sur ce que le lycéen sait faire, sur son activité motrice, intellectuelle, réflexive et sociale, développées au collège, qu'il est possible de le faire progresser, de l'engager à franchir un palier supplémentaire sur le plan moteur, et non pas en pointant du doigt ce qu'il ne sait pas faire, pour créer l'envie d'apprendre et dépasser l'aspect scolaire d'avoir une bonne note au baccalauréat.

⁵ GUILLON (S.) et DURET (S.), « Être auteur de ses situations pour devenir acteur de ses apprentissages », *e-novEPS* n°16, janvier 2019.



Conclusion

C'est donc un élève complet qui est formé aujourd'hui au collège en EPS. C'est un élève capable de travailler à plusieurs pour progresser et faire progresser les autres, de développer des capacités motrices et de persévérance, de se projeter et de faire des choix pour résoudre un problème et atteindre un objectif, de se positionner dans son parcours de formation, de s'engager dans différentes démarches de résolution de problème.

S'appuyer sur ce vécu aux facettes variées, permet de développer le travail interdisciplinaire au collège et faire des liens plus signifiants entre les différentes disciplines pour donner du sens au savoir, et, c'est également, le dépasser, pour qu'au cours des trois années de lycée cet élève poursuive sa formation d'élève acteur et auteur, inscrite dans le monde contemporain qui l'entoure.